

POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS
AUX YEUX

SOMMAIRE

A nos camarades. — Les Anciens Combattants à l'Arc de Triomphe. — Le 11 Novembre. — Nos Pensions. — Notre Section de Prévoyance. — Les vacances à Bouleville.

CHRONIQUE DE L'U.A.G.

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Avis divers.

Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.
SCAPINI, Président honoraire.
BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire.
FAVRET, Secrétaire général honoraire.
CONAN, Secrétaire général honoraire.
AMBLARD, Secrétaire général honoraire.

Conseil d'Administration

Président : CONAN.
Vice-Présidents : GUILLAM, IZAAC, LEVEAUX.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COURTEIX, DERUINER, EVRAT, FAUVEL, FAVRET, GRILLET, LAFFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAÏ, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI.

Comité d'Action

Mlle Arbel, Vice-Présidente honoraire.

Président : M. de Traversay.

Vice-Présidentes { Mme Contamin.
 { Mme L'Evêque.

Secrétaires { M. Bloch, adjoint au
 Trésorier ;

 { M. Iweins, Secrétaire
 du Comité d'Action.

M. Auterbe, Sous-Directeur à la
Compagnie « L'Union ».

Mme du Bos ;

Mme Broquin ;

M. de Chaumont-Quitry ;

M. Chepfer ;

Mme Chevalier ;

Mlle Jalaguiet

Mme Lévy-Weis ;

M. Julien Mayer ;

Mme Meyer ;

Colonel de Traversay.

BULLETIN MENSUEL DE L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

A NOS CAMARADES

En vous adressant ces lignes, il n'est pas dans notre intention de vous retracer les événements de ces dernières semaines (événements que nous avons trop profondément vécus pour les oublier de si tôt) ! Ce que nous voulons que vous sachiez, c'est la situation nouvelle dans laquelle notre Union s'est trouvée placée au cours de ces journées d'inquiétude et les devoirs qui se sont imposés à elle.

Dans les dispositions prises jusqu'ici par nos Assemblées générales, aucune ne prévoyait le rôle qui nous incomberait dans de telles circonstances. Votre Bureau n'a pas hésité à prendre toutes les initiatives que lui dictait le souci de sauvegarder notre œuvre, comme celui de répondre à toutes les exigences nouvelles qui se présentaient, dont l'« U.A.G. » devait normalement accepter la charge.

En cas de guerre, l'évacuation presque totale de la capitale étant envisagée par les Pouvoirs Publics afin de ne pas exposer la population au danger des bombardements aériens, le maintien de notre siège y serait devenu impossible, ainsi que le fonctionnement de l'hôtel. Votre Bureau se devait, non seulement d'éviter tout ralentissement de l'activité de l'U.A.G., mais encore, d'en étendre l'action et de la justifier plus que jamais. Le transfert de nos services fut envisagé pour Franceville où nous prîmes de suite les dispositions nécessaires ; une circulaire toute prête à être expédiée aurait informé tous nos camarades de ce changement. A côté du siège du Bureau, nous réservions nos pavillons aux familles de nos camarades évacués des zones dangereuses du territoire, dispositions que nous fûmes appelés à mettre immédiatement à exécution. C'est ainsi qu'à la date du 28 septembre nous n'y avions plus aucune place disponible. En même temps, nous

nous mettions en relations avec l'Office National pour que soit mis à notre disposition l'Etablissement de Bouleville. Ceci nous fut accordé sous certaines réserves et plusieurs de nos camarades y furent aussitôt accueillis. De plus, votre Bureau envisageait, pour répondre à toutes les demandes dont il pouvait être saisi, la location éventuelle à Franceville ou dans les environs d'un certain nombre de maisons ou d'appartements.

Pendant ces sombres journées, nous pouvons signaler ici l'attitude parfaite de notre personnel qui n'a songé qu'à faciliter notre tâche, nous y associons celle de notre bonne et dévouée gardienne de Franceville, Mme Yvon.

De nombreuses familles se sont adressées à nous ; il faut se féliciter de cette confiance que les camarades ont témoignée à leur « U.A.G. » en lui demandant de les diriger et d'assurer leur sécurité. C'est le plus grand hommage qu'ils pouvaient rendre à notre Union en reconnaissant ainsi son utilité dans des circonstances aussi graves. Dans le calme revenu et à la lumière des faits, nous comprendrons encore mieux la grandeur de son rôle. A chaque instant, dans la vie courante, des horizons nouveaux s'ouvrent à notre activité qui doit être sans limite. Il nous fut bon, au cours de ces journées d'anxiété, de sentir la confiance, l'amitié de nos camarades. C'est à cette source que nous puiserons sans relâche, élevant toujours notre but vers de plus grandes réalisations mises au service de vous tous, mes chers camarades, qui avez le droit de compter, en toutes circonstances, sur notre fidélité et notre entier dévouement.

A. CONAN.

LES ANCIENS COMBATTANTS A L'ARC DE TRIOMPHE

Le samedi 1^{er} octobre, lendemain du jour où le Président Daladier était de retour de Munich où il avait signé les accords de paix, les Anciens Combattants s'étaient donné rendez-vous pour la cérémonie de « La Flamme » que devait ranimer le Président du Conseil. Une délégation de l'Union des Aveugles de Guerre, avec son drapeau, était en tête, accompagnée par celles des Associations de Grands Mutilés. Derrière eux venait M. Daladier, puis les drapeaux des Associations et de nombreux camarades. Sur tout le parcours, une foule énorme acclamait ce cortège et nous avons pensé que tous ces hommes, ces femmes et ces enfants criaient là leur amour de la paix d'une façon forte et décidée et la vibrante Marseillaise qui emplit les Champs-Elysées après la minute de silence indiquait bien la foi de tout ce peuple dans les destinées de la Patrie ; la vision des anciens combattants et des grands mutilés leur faisait sentir de près ce qu'auraient pu être les ruines d'une nouvelle guerre et nous ne serions pas loin de penser que l'existence des anciens combattants dans tous les pays a peut-être fait pencher la balance du bon côté en montrant ce qu'il y avait d'inutile dans un nouveau conflit.

Nous n'avons pas à estimer ce que furent les accords et ce qu'ils seront plus tard, c'est là l'affaire des diplomates et des dirigeants, mais ce que nous pouvons croire c'est que l'esprit de guerre n'a pas prévalu chez les peuples et qu'il nous appartient, à nous, anciens combattants, de continuer à dire que la guerre que nous avons faite devrait être la dernière.

Là nous nous grandirons, là nous prouverons que nous pouvons faire encore quelque chose et des nouvelles générations pourront nous en savoir gré.

H. AMBLARD.

LE 11 NOVEMBRE

On nous annonce cette année que la célébration des fêtes de l'Armistice revêtira un caractère particulier.

Pour nous, nous irons comme d'habitude à l'Arc de Triomphe et, pour établir une bonne tradition, nous organiserons dans notre Maison le déjeuner amical inauguré l'année dernière et qui obtint un franc succès.

Nous tenons à préciser que, vu les nombreuses demandes qui ne manqueront pas de nous parvenir, nous ne pourrons y accueillir que le camarade, sa femme et ses enfants à sa charge. Que ceux qui désirent participer à ce déjeuner, dont le menu sera l'objet d'une particulière attention, nous fassent parvenir dès à présent leur adhésion.

Le prix du repas est fixé à 25 francs par personne (12 fr. 50 pour les enfants âgés de moins de dix ans). Les inscriptions seront reçues jusqu'au 8 Novembre, dernier délai.

NOS PENSIONS

Nous rappelons à nos camarades qui étaient exclus du bénéfice du statut et qui viennent d'y être admis par le décret du 17 juin dernier, que la demande d'allocation devra être adressée à la Sous-Intendance des Pensions de leur département qui leur enverra un questionnaire à remplir.

Quant à l'augmentation de 10 % qui a été faite en faveur de ceux qui sont déjà bénéficiaires de l'allocation des grands mutilés, le rappel est fait automatiquement par les agents-payeurs et nous n'avons pas eu de réclamations dans ce sens.

NOTRE SECTION DE PRÉVOYANCE

Nous sommes heureux de faire savoir à nos camarades que de très nombreux membres de l'U.A.G. ont adressé leur adhésion à la Caisse de Prévoyance selon les indications qui avaient été fournies.

Il y a encore quelques négligents (que nous connaissons bien) qui ont oublié d'adresser leur adhésion ; nous savons très bien qu'ils désirent faire cette œuvre de solidarité et nous leur demandons de se hâter car la Caisse commencera vraisemblablement à fonctionner le 11 novembre prochain.

Un petit effort, camarades, et n'attendez pas la lettre de rappel comme il est fait souvent pour les cotisations ; en définitif, tout le monde paie, mais que de négligents !...

H. A.

LES VACANCES A BOULLEVILLE

Comme les années précédentes, nous nous sommes tous évadés au gré de notre plaisir vers les Maisons de Repos créées par l'Union ; Franceville et Sainte-Maxime, de vieille réputation, et bien d'autres sites attrayants nous ont accueillis.

J'ai désiré connaître Bouleville et ne regrette pas ma décision. Là, à mon avis, nos dirigeants se sont surpassés : profitant de l'expérience acquise, ils ont obtenu une réalisation contre laquelle la critique ne trouve pas d'argument sérieux.

Voici, sans plus, mes impressions personnelles : à l'arrivée à la gare de Beuzeville, une confortable auto attend les aveugles, les transporte en un bref trajet au Château, comme disent les habitants de la région.

A Bouleville, dès la descente de voiture, on est reçu par le Gestionnaire du Foyer, M. Renaud, qui prodigue à tous une égale bienveillance. Le choix du régime nous est offert : pension complète ou pavillon indépendant. Dans la grande salle à manger sont servis des repas copieux, savoureux et de première qualité ; les logements comportent chacun une douche individuelle, tous les bâtiments sont alimentés en eau chaude et le chauffage central est dans toutes les pièces. Les pavillons, fort bien conçus, sont confortables et comportent, outre tous les agencements cités, une petite cuisine bien étudiée. L'ensemble des bâtiments est enchâssé au milieu d'une verte étendue de pelouses et de massifs, elle-même encerclée par une allée ombreuse qui fait le tour de tout le domaine.

Vivre dans ce petit Eden est doux et reposant : je ne puis que conseiller à tous les camarades d'y aller, ils en seront enchantés et ce sera, à mon avis, la meilleure façon de récompenser les promoteurs de Bouleville de leur louable effort.

En quittant cette paisible retraite on a le regret de laisser là quelque chose qu'on ne retrouvera plus : le calme, le repos total et la paix morale.

JANDOT.

Chronique de l'U. A. G.

CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué entre le 1^{er} et le 30 septembre une somme de Frs : 34.614. » se répartissant comme suit :

Allocations naissances	900. »
Allocations décès	20.000. »
Allocations caisse-maladie	11.614. »
Allocations aux aveugles ayant eu leur pension supprimée	800. »
Allocations Caisse de Solidarité	1.300. »

— Il y a lieu d'ajouter à ces 34.614 Frs une somme de 23.100 Frs pour prêts exceptionnels et pour prêts maisons familiales.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 19 demandes, dont 2 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Tihon, de Paris, nous font part de la naissance de leur fille Chantal, née le 24 août 1938.

Notre camarade et Mme Peil, de Longeville-les-Saint-Avoid (Moselle), nous font part de la naissance de leur fils Fernand-Eugène, né le 28 août 1938.

Notre camarade et Mme Peuchamiel, de La Chapelle-Gaceline, par La Gacilly (Morbihan), nous font part de la naissance de leur fils Michel, né le 15 septembre 1938.

Notre camarade et Mme de Dreuille, de Cressanges (Allier), nous font part de la naissance de leur fille Bénédicte, née le 29 juillet 1938.

Notre camarade et Mme Venries, de Figeac (Lot), nous font part de la naissance de leur fille Marie-Louise, née le 23 août 1938.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Chayne, de Salon (Bouches-du-Rhône), nous fait part du mariage de sa fille avec M. Perrin, célébré le 1^{er} octobre 1938.

Notre camarade Frère (Emile), de Rouen (Seine-Inférieure), nous fait part de son mariage avec Mlle Louise Frédéric, célébré le 13 août.

Notre camarade Lebon, de Charleville (Ardennes), nous fait part du mariage de sa fille avec M. Robinet, célébré le 22 septembre 1938.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade André (Auguste), de Raon-l'Etape (Vosges), décédé le 5 septembre 1938, à l'âge de 67 ans.

Né le 22 mai 1871 à Raon-l'Etape, soldat au 5^e Régiment d'Artillerie à pied, notre camarade fut blessé le 12 septembre 1915 à Pont-à-Mousson. Réformé à 100 %, art. 10 pour cécité, Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire, il laisse une veuve et un enfant.

Notre camarade Codhant (Emile), de Saint-Denis (Seine), décédé le 8 septembre 1938 à l'âge de 60 ans.

Né le 18 janvier 1878, à Villiers-Adam (Seine-et-Oise), soldat au 10^e d'Infanterie Territoriale, notre camarade devint aveugle le 30 décembre 1917. Il était réformé à 120 %, art. 10 et 12 pour cécité et blessures multiples.

Notre camarade Raffray (Eugène), de Edon par Vilbois-la-Valette (Charente), décédé le 1^{er} septembre 1938 à l'âge de 62 ans.

Né le 20 janvier 1876 à La Trinité (Morbihan), soldat au 71^e Rég. d'Infanterie Territoriale, notre camarade était réformé à 140 %, art 10 et 12 pour cécité et blessures multiples. Il laisse une veuve et deux enfants.

De la mère de notre camarade A. Marsal, de Metz (Moselle), décédée le 26 août 1938, à l'âge de 70 ans.

Du père de notre camarade Muret, de Tourcoing (Nord), décédé le 28 août 1938, à l'âge de 71 ans.

De la femme de notre camarade Agutte, de Gaillon (Seine-et-Oise), survenu accidentellement le 3 août 1938.

De la mère de notre camarade Cancé, de Gaillac (Tarn), décédée le 17 août, à l'âge de 89 ans.

De la femme de notre camarade Tisserand, de Vittel (Vosges), décédée le 26 août 1938.

Du fils Jean de notre camarade Reulet, de Tarbes (Htes-Pyrénées), sergent-pilote, tombé en service commandé dans un vol de nuit, le 27 août 1938, à l'âge de 24 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

AVIS DIVERS

Notre camarade PAGENEL Albert, 21, boulevard Jean-Jaurès, Clichy (Seine), nous fait savoir qu'il serait acheteur d'une machine à écrire d'occasion, en bon état de marche, clavier universel. — Lui écrire directement pour offre.

Notre camarade Antony LEGER, nous informe qu'il peut fournir à des prix très bas avec toutes garanties, postes de T.S.F., bicyclettes et tandems, machines à écrire, vins de Valmya. — S'adresser à M. LEGER, 5, rue Rataud, Paris (5^e).

Veuve d'aveugle de guerre demande à prendre en pension des enfants, fillettes de préférence, à partir de 3 ans. — Ecrire à Mme Vve SIMION, 18, place Vauban, Avallon (Yonne).



Président d'Honneur
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

† M. Brieux, de l'Académie Française, *Président honoraire* ;

† M. Barthou, *ancien Président du Conseil* ;

M. le colonel Fabry, *Député, ancien Ministre* ;

† M. le général Balfourier ;

M. Brisac, *Préfet* ;

M. J. Ridgely-Carter ;

M. Paul de Cassagnac, *ancien Député* ;

M. Maurice Donnay, de l'Académie française ;

M. Duco, *Médecin-Inspecteur* ;

M. Fribourg, *Député* ;

Miss Alice Getty ;

M. Justin Godart, *ancien Ministre* ;

Miss Grace Harper ;

Miss Winifred Holt ;

Mme Léopold Kahn ;

M. Krug ;

M. Lugol, *ancien Sénateur* ;

Mme la maréchale Maunoury ;

M. Samuel Milbank ;

M. Meyer, *Conseiller d'Etat* ;

M. Henry Paté, *Député* ;

† M^e Henri-Robert, de l'Académie française, *ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats* ;

M. le général Sainte-Claire-Deville ;

† M. Vallery-Radot.

